

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>  Délibération n°2431/2017
Date d'affichage : 21/03/2017	<b>Objet</b> : Affectation du résultat 2016

Conseillers en exercice : 27      Présents : 23      Pouvoirs : 4  
Absents : 0      Votants : 27

L'an deux mil dix-sept, le 7 mars à 20 h 30,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 février 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire. Jean Michel CARIGI, Marie Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Arlette LEPARC, Adjointes au Maire. Joseph DUPRAT, Jean Luc DESPREZ, Dominique GOYER, Claude Olivier BONNEFOY, Marie France PELLETEY, Joël VILLAÇA, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Virginie LECARDONNEL, Hakima OULD SLIMANE, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Roger LANGLAIS, Agnès MAILLOCHON, Marianne MAHJOUB, Valérie PREVOTAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :  
Bernard KAMMERER donne pouvoir à Danielle METRAL.  
Alphonse BOYE donne pouvoir à Alain BOUKRIS.  
Stanislas GAUDON donne pouvoir à Jean Michel CARIGI.  
Alexandre RICHE donne pouvoir à Nathalie BOIXIERE.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5 ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

**Considérant** la commission finances du 3 mars 2017 ;

**Considérant** les comptes administratif et de gestion 2016 qui font apparaitre un résultat de clôture :

- de la section fonctionnement d'un montant de **858 536,57 €** et
- de la section investissement de **1 226 347,85 €**.

Madame le Maire propose d'affecter les résultats 2016 de la manière suivante :

- section fonctionnement 2017 : **558 536,57 €** ; article budgétaire 002 (recettes) ;
- section investissement 2017 : **1 226 347,85 €** ; article budgétaire 001 (recettes).  
**300 000 €**, article budgétaire 1068 (recettes).

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**A la majorité : 19 voix pour, 1 voix contre (Martine HARBULOT) et 7 abstentions (Joseph DUPRAT, Jean Luc DESPREZ, Hakima OULD SLIMANE, Roger LANGLAIS, Agnès MAILLOCHON, Marianne MAHJOUB et Valérie PREVOTAT) :**

- **ARTICLE UNIQUE : AFFECTE** les résultats 2016 (document annexé à la présente délibération) de la manière suivante :
  - section fonctionnement 2017 : **558 536,57 €** ; article budgétaire 002 (recettes) ;
  - section investissement 2017 : **1 226 347,85 €** ; article budgétaire 001 (recettes).  
**300 000 €**, article budgétaire 1068 (recettes).

CERTIFIE CONFORME  
MAROLLES-EN-BRIE, le 17 mars 2017

Sylvie GERINTE  
Maire de Marolles-en-Brie



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016**

Le CONSEIL MUNICIPAL réuni sous la présidence de , Sylvie GERINTE, le Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 858.536,57 E  
- un déficit de fonctionnement de : - E

Nombre de membres en exercice : 27.  
Nombre de membres présents : 23.  
Nombre de suffrages exprimés : 27.  
VOTES : Contre 1, Pour 19.  
Absentions 7.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

<b>Résultat de fonctionnement</b>		
<u>A Résultat de l'exercice</u>		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	637 686,17	E
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	620 850,40	E
<b>C Résultat à affecter</b>		
= A+B (hors restes à réaliser)	858 536,57	E
<b>(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</b>		
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		
D 001 (besoin de financement)	-	E
R 001 (excédent de financement)	1.226.367,85	E
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u>		
Besoin de financement	613.159,59	E
Excédent de financement (1)	118.645,11	E
<b>Besoin de financement F = D + E</b>		
	-	E
<b>AFFECTATION = C = G + H</b>		
	858 536,57	E
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>		
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	300.000 -	E
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>		
	558.536,57	E
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>		
	-	E

- (1) Indiquer l'origine : emprunt \_\_\_\_\_, subvention : \_\_\_\_\_ ou autofinancement : \_\_\_\_\_  
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.  
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.  
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par , Sylvie GERINTE, le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A. Marolles en Brie, le 7 Mars 2017

le Maire,  
Sylvie GERINTE



**Acte à classer****2431-2017**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2017-03-21T14-57-33.00 ( MI205169735 )**Identifiant unique de l'acte :**  
094-219400488-20170317-2431-2017-DE ( Voir l'accusé de réception associé )**Objet de l'acte :** AFFECTATION DU RESULTAT 2016.**Date de décision :** 17/03/2017**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Décisions budgétaires**Acte :** 2431-2017.PDF**Pièces jointes :** 2431-2017 ANNEXE AFFECTATION RESULTAT 2016.PDF

Classer

Annuler

**Préparé**

Date 21/03/17 à 14:57

Par MARQUES Christine**Transmis**

Date 21/03/17 à 14:57

Par MARQUES Christine**Accusé de réception**

Date 21/03/17 à 15:04